

L'Athog'lien



Commune de Thueyts

Avril 2023 - Numéro 8

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2023, la diminution sensible de la morbidité due au virus de la COVID ayant fortement diminué, nous avons pu renouer avec les rencontres et les moments conviviaux.

Le premier temps fort de ces rencontres a été initié par la cérémonie des vœux où nombreux et nombreuses d'entre nous se sont retrouvés. Nous avons pu évoquer ensemble les évènements et réalisations passés et futurs de la commune dans une ambiance amicale et festive.

Malgré les incertitudes économiques et sociales qui perturbent notre quotidien, notre volonté de progresser et de faire avancer les choses reste forte et déterminée.

La rencontre habituelle avec la municipalité et les représentants des associations nous a prouvé une nouvelle fois leur volonté d'aller de l'avant et de persévérer. Toutes les associations sont dans une dynamique croissante de leurs activités et de leur nombre d'adhérents. Le programme de manifestations et des rendez-vous qu'elles vont nous proposer tout au long de cette année sera très fourni. De nouveaux projets verront le jour et permettront de diversifier encore plus les animations de notre village. Notre revue s'en fait et s'en fera l'écho dans ses prochaines parutions.

Au cours de ce premier trimestre plusieurs réalisations municipales se sont concrétisées.

La nouvelle médiathèque a ouvert ses portes pouvant ainsi accueillir, dans des locaux spacieux et adaptés pour des activités culturelles, toutes les tranches d'âge de nos habitants.

Les améliorations dans le cadre de la rénovation énergétique des locaux de l'ancienne médiathèque et des appartements situées au-dessus sont terminées.

Le nouveau colombarium a été érigé dans la partie nouvelle du cimetière.

Le renforcement du réseau électrique dans le quartier du chemin du Moutet va permettre aux riverains de disposer d'une puissance électrique correcte.

Dans les semaines à venir, l'ancienne salle de la médiathèque va devenir une salle de réunions et servira de salle du conseil municipal, salle de mariage et bureau de vote. Elle sera aussi disponible pour les diverses réunions.

Suivra rapidement le remplacement très attendu de tous les lampadaires d'éclairage public qui seront équipés de LEDS ce qui permettra une division par 3 de la consommation en électricité.

D'autres équipements verront leur lancement dans les mois qui viennent. Notre journal vous en tiendra informé.

Nous continuons de façon volontariste avec l'aide de tous de faire avancer les dossiers pour que notre village reste toujours attractif afin que chacun et chacune puisse trouver les activités et les équipements correspondants à ses besoins.

Je vous souhaite une bonne lecture des pages qui suivent.

Je vous souhaite une bonne lecture des pages qui suivent

Pierre Chapuis

TRAVAUX

Entretien courant

La municipalité poursuit ses engagements en réalisant des travaux et investissements afin d'assurer la sécurité des personnes, le maintien en l'état des bâtiments publics et de la voirie.

- Entretien de la voirie et des réseaux divers
- Entretien et maintien en bon état des chaussées
- Propreté des voies et espaces publics
- Entretien des espaces verts urbains, création des massifs, tonte, taille, débroussaillage chemins de randonnées, voiries et cimetière
- Fauchage et élagage
- Peinture et signalisation routière
- Maintien du bon état et de la sécurité des bâtiments
- Mise en œuvre de la logistique matérielle des fêtes, manifestations et cérémonies



Colombarium

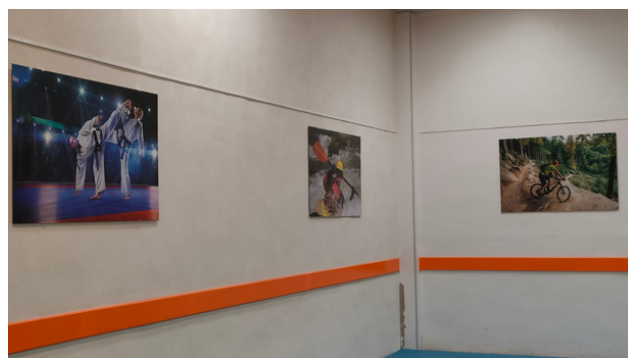
Un nouveau colombarium a été posé dans la partie la plus récente du cimetière. Les plaques de fermetures des cases vont être fixées sous peu, et les alentours du colombarium seront agrémentés d'arbustes afin d'en faire un lieu de recueil agréable.



- Concession 1 place pour 30 ans : 350€
- Concession 1 place pour 50 ans : 500€
- Concession 2 places pour 30 ans : 600€
- Concession 2 places pour 50 ans : 800€
- Colombarium 30 ans : 600€
- Colombarium 50 ans : 800€
- Jardin du souvenir : 160€

Salle de sports

Afin de rendre plus conviviale la salle de sports, des reproductions photographiques de différents sports ont été accrochées aux murs.



Réfection de chemin

Très fréquenté en période estivale et exposé aux aléas climatiques, le chemin reliant le pont du Diable au départ de la Via Ferrata rive gauche, nécessitait une réfection totale.

Le site étant difficile d'accès, l'ensemble du personnel technique a été mobilisé pour acheminer les matériaux et outils nécessaires à ces travaux et procéder à la reprise des marches et du soutènement du chemin.

Le site peut ainsi accueillir en toute sécurité les promeneurs et les touristes.



Place du champ de Mars...

... circulation modifiée et "zone de rencontre"

Beaucoup de nos concitoyens, en particulier habitant au nord du village et dans les hameaux situés vers Laval nous ont fait part de leur difficulté pour venir faire leurs courses au centre du village du fait de l'impossibilité dans laquelle ils étaient de venir se stationner sur la place sans devoir passer par la RN 102. Certains commerçants se sont fait écho de la même préoccupation.

D'autres, en revanche, ont fait savoir leur souhait que la place du champ de Mars reste essentiellement réservée aux piétons.

Après quelques études de faisabilité et une réflexion sur les règles qui pouvaient être mise en œuvre, il a semblé possible de trouver une solution de compromis pouvant satisfaire les uns et les autres.



L'ouverture d'une voie d'accès au parking de la place depuis la Rue Labrot ou la Place couverte pouvant être réalisée sans travaux trop importants, il a été possible de créer, ce que l'on appelle dans le code de la route, une

« zone de rencontre »
sur la partie nord
de la place du champ de Mars

c'est-à-dire une zone où peuvent cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, tout en permettant le développement de la vie locale.

Une telle « zone de rencontre » a donc été créée sur toutes les voies situées au nord de la place y compris la rue Labrot, la place couverte et la voie réouverte devant l'Hôtel des Marronniers.

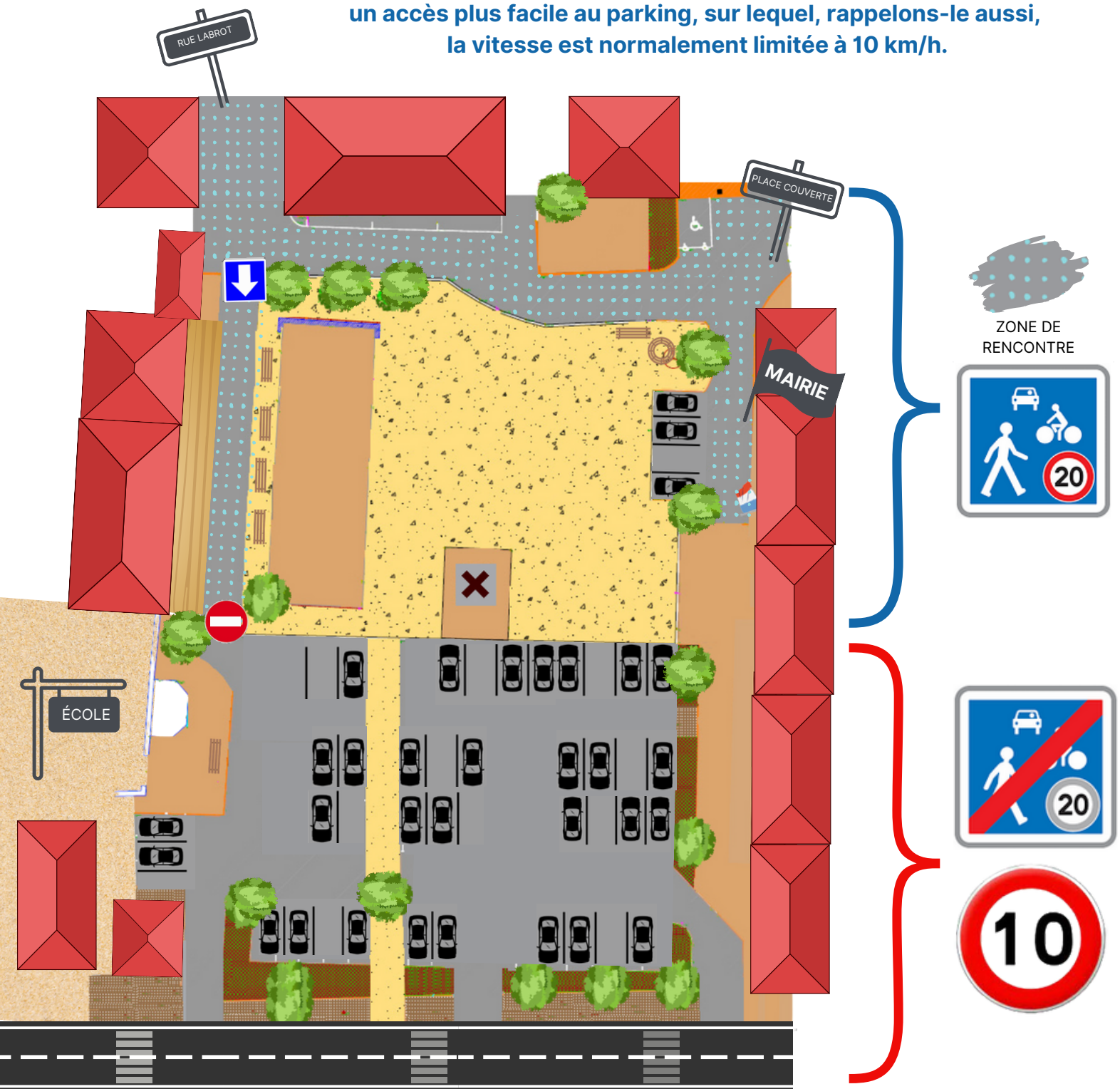
La réglementation applicable à cette zone est simple :

Les piétons y sont prioritaires et sont autorisés à circuler sur la chaussée. Dès lors, il appartient aux véhicules, autorisés à circuler dans la zone, d'adapter leur vitesse (au maximum, mais il s'agit bien d'un maximum, 20 km/h ; il est préférable d'y rouler « au pas ») pour permettre la déambulation des piétons qui, rappelons-le, y sont prioritaires.

L'aménagement de la zone a donc été conçu pour limiter la vitesse par l'absence de ligne droite et l'existence de plusieurs rétrécissements de la voirie.

Il convient donc de n'emprunter ces voies que lorsque ceci est absolument nécessaire : il ne s'agit pas de "rues ouvertes à la circulation" mais d'une zone où les véhicules sont tolérés. Les vélos peuvent circuler à double sens sur toute la zone ; les véhicules à moteurs également SAUF sur la portion de zone située en face de l'Hôtel des Marronniers, où ils ne peuvent circuler que pour gagner le parking depuis le nord de la place. L'entrée et la sortie de la zone sont matérialisées par les panneaux que nous reproduisons ci-dessous avec le plan d'aménagement.

**Merci à tous ceux qui emprunteront cette zone d'en respecter le principe :
laisser libre la circulation des piétons en permettant à nos administrés
un accès plus facile au parking, sur lequel, rappelons-le aussi,
la vitesse est normalement limitée à 10 km/h.**



Focus citoyen

*"Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde»
Gandhi*

Nous souhaitons faire connaître une initiative écologique et citoyenne entreprise par Michel qui a bénévolement nettoyé le ruisseau du Merdaric.

C'est avec cœur qu'il a coupé la végétation envahissante, refait les berges et même installé des plantes. Bravo et Merci ! Comme dans la légende du colibri, si chacun apporte sa part, l'exemple inspire les autres et notre village est plus beau.



La commune obtient le label "Accueil vélo"...

Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit pour les cyclistes un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables en itinérance.

Accueil Vélo, c'est la garantie pour le cycliste de disposer d'un équipement adapté pour les cyclistes : abri vélo sécurisé, kit de réparation.

La marque nationale Accueil Vélo est mise en place sous l'égide de France Vélo Tourisme par les organismes touristiques locaux afin de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France.

Que ce soit dans des hébergements classés ou labellisés, sites de visite, offices de tourisme, ou loueurs-réparateurs de vélos, "Accueil Vélo" est un vrai référentiel de qualité avec des services adaptés aux besoins des cyclistes.

... ainsi que le label "Terre de Jeux 2024"

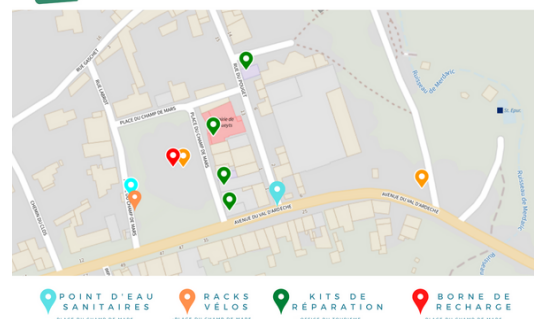
Ce label permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités jusqu'au jeux olympiques 2024 mais surtout, la labellisation permet d'obtenir des subventions. Avec une identité graphique exclusive, les labellisés s'associent à Paris 2024 : produits dérivés, affichage... Les labellisés ont un accès privilégié aux outils, informations et événements de Paris 2024.

Un label porteur d'opportunités ...

Être labellisé Terre de Jeux 2024 permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, tout au long de l'Olympiade, jusqu'en 2024. Valoriser ces acteurs du terrain, qui font les champions de demain et la Génération 2024, c'est la volonté de Tony Estanguet et de Paris 2024 : « J'ai envie que grâce à ces Jeux on renforce la place du sport dans la société, et pour cela, il faut associer l'ensemble des territoires. Parce que les « bras armés » de « plus de sport dans ce pays », ce sont toutes les petites collectivités, là où on a tous commencé ».



THUEYTS



Des prises de recharges pour vélos électriques et un abri-vélo sont en libre usage sur la place du champ de Mars.

Des kits de réparation sont disponibles:

- en Mairie
- à l'office du tourisme
- au tabac-presse
- à la Pizzeria chez Sylvain



Remplissage des piscines

Chaque année, des remplissages de piscines ont lieu sans que le service des eaux n'en soit informé. Un tel débit soudain est souvent problématique (gestion des niveaux des réservoirs, mise en danger de la sécurité incendie...) Ainsi il est absolument nécessaire de prévenir de ces remplissages, et ce afin d'éviter toute déconvenue et faciliter la gestion de l'eau.

Merci de prendre contact avec le service technique de la commune au 07.85.98.78.25 afin de les informer de la date et des heures auxquelles vous souhaitez procéder au remplissage de vos bassins.



Obligation légale de débroussaillage

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans notre département. Le changement climatique intensifie ce risque ; la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement vers des territoires jusqu'alors relativement épargnés.

Aussi, il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, soit la totalité de la commune de Thueyts, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- la totalité du terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement
- la totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU en vigueur (plan local d'urbanisme)
- la totalité des terrains si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes
- aux abords des constructions, sur une profondeur de 50 mètres

Si les travaux prescrits ne sont pas réalisés par les administrés, ils pourront être verbalisés conformément à l'article R. 163-3 du code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à leurs frais (article L. 134-9 du code forestier) après une mise en demeure restée sans effet au terme du délai fixé.

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

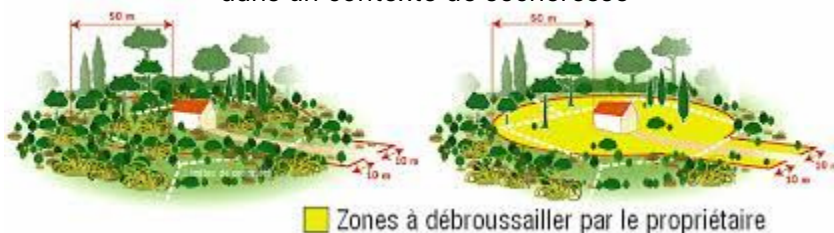
La taxe d'habitation sur les **résidences principales** est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages.

Les taxes d'habitation sur les **résidences secondaires et sur les locaux vacants** sont en revanche maintenues.

Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

RDV sur votre espace
impots.gouv.fr
onglet « Biens immobiliers »
avant le 30 juin 2023

Message du préfet de l'Ardèche Thierry DEVIMEUX,
face au risque incendie de plus en plus présent
dans un contexte de sécheresse



En tant que propriétaire vous devez pour chacun de vos locaux, indiquer à l'administration fiscale à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, vous devez fournir la liste des occupants au 1er janvier 2023.

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies.

Il vous suffit de vérifier et confirmer ces informations.

Sauf changement de situation, il ne sera pas nécessaire d'effectuer cette démarche chaque année.

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration

- Appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
- vous rendre directement dans le service des impôts
- Dans un relais France services (Bureau de Thueyts : 04.75.39.75.33)

Archives

En décembre dernier, le diocèse de Viviers a procédé à la réintégration dans les fonds des Archives départementales d'un ensemble d'archives publiques qui avaient été collectées, au fil du temps, dans les presbytères devenus vacants ou remises au diocèse par des ecclésiastiques ou des particuliers. Lors du traitement par les Archives départementales, il est apparu qu'au sein de ces archives figuraient des documents provenant du fond communal : "quittance en faveur des syndic, extrait du livre de compte des syndic (an III-an IV)". Ces documents peuvent être consultés aux archives départementales.

Commémoration du 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les élus et la population ont été invités à participer à la commémoration du 61ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie (19 mars 1962) le dimanche 19 mars 2023.

La commémoration s'est déroulée dans le respect du protocole avec un dépôt de gerbe au Square du 19 mars 1962 suivi de la cérémonie officielle avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts sur la place du Champ de Mars.

Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité.



Le vrai coût du distributeur automatique de billets

Le distributeur de billets présent sur la commune est un atout pour l'économie du villages et des villages alentours. Mais quel est son coût pour la municipalité?

Par convention, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a demandé à la commune, un loyer dégressif selon le nombre de retraits. Ce montant annuel se réduit en fonction du nombre de retraits et pourrait devenir nul au delà de 36000 retraits annuels.

Pour 2022: la commune a réglé un loyer de 5096.94€ (pour 27058 retraits)

Pour 2021 : 6714.03€ (pour 24221 retraits)

Pour 2020 : 3633.18€ (pour 29626 retraits)

Nous vous remercions de favoriser le retrait de plus petites sommes, afin que le coût de ce service pour la municipalité reste le plus faible possible.



Fréquence 7

Fréquence 7 est une radio créée en 1981 par l'Association De source Sûre. Son objectif est de libérer la parole et de la donner aux acteurs de la vie associative et socio-culturelle locale.

C'est pourquoi la mairie inscrit au budget communal une subvention à Fréquence 7 se qui donne droit aux associations Athogiennes d'annoncer gratuitement ces événements.



Annoncez vos manifestations sur le répondeur dédié...

Après le bip vous aurez 30 à 40 secondes pour nous qui fait quoi, quand, où, comment et pourquoi !

Déposez vos messages sur le répondeur : 04 75 93 30 25.

La diffusions est tous les jours : 9h00 - 15h00

A vendre

Remorque GV 31 BRT - Dimension 3m x 1.50m

Avec rehausses grillagées de 1m - Année d'achat 2003. Si vous êtes intéressé par l'achat, vous pouvez déposer une offre sous pli fermé à la mairie avant le 31 mai 2023. Mise à prix 2500€



Conseil Municipal des Jeunes



C'est toujours un plaisir pour les enfants et les ados de "Faire comme les grands".

Mais attention, non contents d'imiter les adultes, les jeunes conseillers municipaux ont beaucoup travaillé et ont su s'imposer ! Ils ont partagé avec nous, ils ont débattu d'idées, et ont défendu leurs projets ! Les projets qu'ils ont présentés ont très souvent suscité l'intérêt de notre conseil municipal (des adultes cette fois-ci).

Ce premier mandat de CMJ fut riche tant pour eux que pour nous.

Transmettre à nos enfants les devoirs et les droits des citoyens est d'une importance capitale pour leur développement et leur avenir.

C'est pourquoi nous encourageons les jeunes Athogiens à nous rejoindre pour devenir Conseillers Municipaux des jeunes.

Nous les invitons à représenter dignement l'ensemble de notre jeunesse Athogienne.

Pierre Chapuis

Le C.M.J, à quoi ça sert ?

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

- ✓ Les jeunes conseillers sont les représentants de tous les jeunes du village, ils consultent et tiennent compte des envies et attentes de la jeunesse, et la représentent auprès de la Mairie.
- ✓ Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune et de proposer des manifestations, des idées, des projets concrets.
- ✓ Apprendre et pratiquer le civisme et la citoyenneté. Découvrir le fonctionnement des institutions municipales, départementales, nationales et européennes.

Qui fait partie du CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'élus, âgés de 10 à 18 ans, habitant la commune et ayant reçu l'accord de leur représentant légal.

Combien de temps dure mon engagement ?

Le CMJ est établi pour 2 ans renouvelables.

Rejoins-nous



Si tu habites Thueyts, que tu as entre 10 et 18 ans et que tu veux t'investir et participer à la vie de ta commune, être porteur de projets et d'idées pour le développement municipal et représenter les autres jeunes de la commune, alors rejoins-nous.

Tu feras partie d'un groupe composés de garçons et filles. Bien sûr, des adultes sont également présents. Fais-toi connaître par mail (mairie@thueyts.fr) ou en te présentant à la mairie.

N'oublie pas de laisser tes coordonnées

Le tout, avant le 31 mai 2023.

Tu seras invité, d'ici quelques semaines, à une réunion avec les élus, avec nous, les anciens du CMJ, et tous les jeunes intéressés comme toi afin de vous présenter dans le détail le projet et de répondre à toutes les questions que tu te poses.

Camille, Leila, Luna, Marie, Océane, Bastien, Néo, Nolan, Remi, Théo et Wilfried

LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARDÈCHE

Le déménagement

UN PROJET IMMOBILIER POUR UNE MÉDIATHÈQUE D'AVENIR

L'équipe de bénévoles au grand complet ; renforcée par des aides extérieures ou de leurs proches, s'est mobilisée pendant plus d'une année pour imaginer, concevoir, préparer, et réaliser «l'opération déménagement», avec la collaboration de tous les élus, services et personnels de la commune, qui ont été amenés, de près ou de loin, à prendre part à cette opération.

Quant aux personnels du service technique de la commune, ils se sont montrés disponibles, efficaces, à l'écoute des besoins, force de propositions, et le tout dans la bonne humeur !

Merci aux associations (La Fabrik et Créa Thueyts) qui ont participé à la réalisation d'aménagements ou à la décoration des salles.

MERCI AUSSI À CEUX D'ENTRE VOUS QUI AVAIENT PROPOSÉ LEUR AIDE EN CAS DE BESOIN. UN GRAND MERCI À TOUS POUR VOTRE INTÉRÊT, VOTRE SOUTIEN !



Aménagement de la médiathèque dans les nouveaux locaux
pour un coût total de : 55843.52 € HT

Subventions :

15 000€ par l'état

21 330 € par le département

19 513 € par la commune



La Médiathèque du Val d'Ardèche a débuté l'année 2023 avec une participation renforcée aux Nuits de la lecture.

Le samedi 21 janvier, la deuxième scène ouverte a permis à de nouvelles personnes de se joindre aux lecteurs, conteurs et récitants, sur le thème de la peur. Le dimanche 22 janvier, le film Shining de Stanley Kubrick a précédé le débat autour du film et du livre « Shining l'enfant lumière » de Stephen King. Au total, les deux manifestations ont rassemblé une cinquantaine de personnes.

Puis le mois de février est arrivé, et avec lui le déménagement des locaux dans les Salles Voûtées. Vous avez été nombreux à vous présenter à la réouverture le lundi 20 février et durant les semaines qui ont suivi.

Dans l'après-midi, de nombreux visiteurs ont pu essayer le casque à réalité virtuelle, et ont profité des locaux pour jouer, lire ou écouter une histoire inédite.



Pour fêter l'ouverture de la médiathèque dans les nouveaux locaux, l'équipe de la médiathèque a organisé, à la demande de Monsieur le Maire Pierre Chapuis et du Conseil municipal de Thueyts, une journée médiathèque ouverte le mercredi 22 mars. La matinée a débuté avec des lectures destinées aux familles. Elle s'est terminée avec l'intervention de Dominique Gaulin sur la pratique de la peinture chinoise. Nul doute que Mr Gaulin a fait naître des envies de s'essayer à cet art délicat et difficile à la fois !

Pour clôturer cette journée, la commune de Thueyts vous offrait un pot de l'amitié. Merci à la petite centaine de personnes qui est venue partager cet instant avec nous.



Pour encadrer cette journée, l'équipe de la médiathèque a proposé, du 21 au 31 mars, une exposition de peintures chinoises de Dominique Gaulin. Vous avez pu venir admirer la vingtaine de tableaux représentant des paysages et des compositions florales, qui coïncident parfaitement avec l'arrivée du printemps.



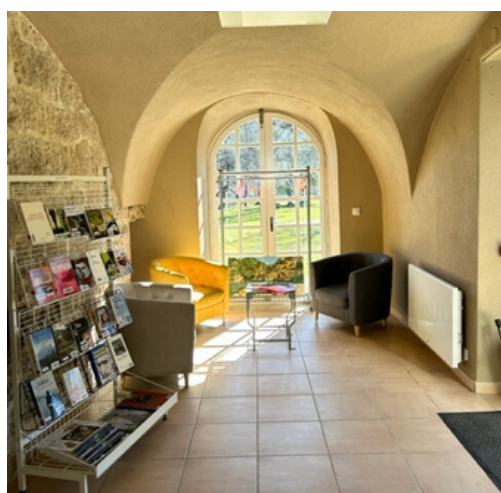
Sans plus attendre, les animations ont repris : **Un livre un film** le dimanche 26 mars dans le cadre de la collaboration avec la Maison de l'Image. Cette fois il s'agissait du titre « Le mystère Henri Pick », livre de David Foenkinos, paru en 2016 et film de Rémi Bezançon, sorti en 2019. Le regard croisé sur le livre et le film a mis en évidence l'originalité du propos, l'humour très présent, de belles histoires personnelles, le tout autour d'une promenade en Bretagne et d'une critique du monde de l'édition littéraire et a permis de passer un bon moment !



Les nouveaux espaces de votre médiathèque

A L'ACCUEIL

vous trouverez les Nouveautés, des Magazines, des Informations, un Salon de lecture, le Bureau de prêt.



LA SALLE DU PARC

Elle accueille les Adultes et la Jeunesse, avec les différents fonds qui leur sont destinés : Romans et policiers, Documentaires, CD, BD, Albums, et des « points de chute » pour se poser et se reposer. C'est là que nous avons repris notre rythme d'accueil des deux écoles de Thueyts.



LA SALLE DES LUSTRES

Elle est un espace polyvalent : elle rassemble les documents du Fonds local ardéchois, à emprunter ou à consulter sur place, mais elle permet aussi d'organiser des Conférences, animations, expositions, projections. C'est là que sont installés des ordinateurs bientôt à la disposition du public après rédaction d'une charte d'utilisation et concertation avec nos partenaires locaux.



L'ATELIER

salle polyvalente adultes et jeunesse, est consacré aux Activités manuelles, arts plastiques, travaux pratiques ; mais aussi aux ateliers de contes et d'histoires en langue des signes, qui ont pris leur « rythme de croisière », qui se déroulent dorénavant dans cet espace .



L'ESPACE PETITE ENFANCE

Comme dans d'autres lieux on pratique de l'éveil à la natation ou des exercices de motricité, il s'agit bien sûr ici d'éveil à la lecture. On y trouvera donc des Albums, adaptés aux mains des tout-petits, à consulter en famille ou à emprunter. On y réalise les accueils des groupes (assistantes maternelles du Relais Petite Enfance, micro-crèche). On y pratique des jeux et activités autour de la lecture.



et... le détail qui compte : Pour pouvoir passer du temps dans la médiathèque, il fallait bien sûr un peu de commodités : des toilettes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, grande nouveauté pour la médiathèque !

Les animations futures

Plusieurs projets sont en cours de réflexion, nous travaillons activement à la programmation des animations pour la suite de l'année 2023 et l'année 2024. Les animations de juillet et août pour les Vendredis du Château sont déjà programmées... Nous espérons vous y voir nombreux !

D'ores et déjà vous pouvez noter :

- Notre Participation aux **Olympiades** du Conseil municipal des jeunes le samedi 13 mai. Les jeunes concurrents feront étape à la médiathèque pour tenter d'améliorer leur score.
- Notre présence au **Salon du livre jeunesse** de Jaujac du 13 au 15 mai dans le cadre d'une coopération entre les médiathèques et bibliothèques de la communauté de communes Ardèche Sources et Volcans.
- L'organisation d'animations dans le cadre de **Partir en livre** en juin juillet. Il s'agit d'une manifestation nationale destinée à la lecture pour la jeunesse, sous une forme ludique. Sont prévues des animations pour les écoles, et une journée de plein air « La médiathèque sort dans le parc », avec l'aide du Conseil municipal des jeunes.
- Une **conférence originale** de Per Vari Kerloch, Grand Druide de Bretagne, : « Être druide en 2023 », le jeudi 10 août 2023. Il ne suffit pas d'avoir lu et vu Astérix pour tout savoir sur les druides, on peut en apprendre beaucoup grâce à cette conférence !

Les Vendredis du Château

Nous proposons et soutenons, à la fois des spectacles appréciés par le passé, et des manifestations nouvelles :

Vendredi 7 juillet : HARMONIE D'AUBENAS VALS, nouveau programme ! Préparez-vous à chanter à la fin !

Vendredi 21 juillet : DUO MF SO JAZZ, saxophone et bassiste de jazz, les standards du jazz les plus connus, nouveau programme, nouvelle formule !

Vendredi 28 juillet : JADIS MUSIC, le duo Jade et Thaïs Robinot, violon, violoncelle, nouveau programme classique et moderne, seulement des airs connus !

Vendredi 11 août : "THE CELTIC LEGEND BAND", un quatuor de sympathiques musiciens multi-compétences (clavier, banjo, guitare, flûte, cornemuse, chant) vous proposera un Voyage musical en pays celtes : musiques d'Irlande, Ecosse, Ile de Man, Pays de Galles, Bretagne. Le groupe qui fait swinguer les hermines !

Vendredi 18 août, MEMORY BOX, un dynamique trio de chanteuses accompagnées d'un contrebassiste pour swinguer des standards de chansons américaines ou françaises, dans une interprétation originale et pétillante !

Les ateliers LSF



LES ATELIERS LSF SE DÉROULENT UNE FOIS PAR MOIS LE SAMEDI, AVEC DES PARTICIPANTES ASSIDUES.

Voilà trois avis de participantes sur les ateliers:

"Ce n'est pas seulement un cours de LSF, c'est aussi une ouverture sur le monde des sourds, l'approche d'une culture parallèle, les problématiques techniques mais aussi relationnelles avec le monde des entendants."

Rose

"Dans tous les apprentissages, il y a toujours une découverte, des bases à retenir, une adaptation pour le cerveau. Cela demande une persévérance et une rigueur dans le geste. Avec la LSF, la façon de construire les phrases est déroutante. On fait du mime, du théâtre, de l'expression corporelle...."

Monique

"Le concept de mélanger histoire et LSF permet de se familiariser plus facilement au vocabulaire. L'apprentissage est ludique et se fond parfaitement au débat autour de sujets plus sérieux à propos de la culture sourde. C'est agréable de voir les progrès que nous faisons en si peu de séances."

Leona

Pour une première tentative de transmettre la LSF je suis contente de constater que cela porte ses fruits et du coup je reprends des cours car je n'ai pas beaucoup l'occasion de pratiquer....

Ces ateliers me permettent donc de ne pas perdre mes acquis et de me redynamiser pour progresser en LSF. J'ai découvert un café-signé une fois par mois à Aubenas organisé par l'association LSF Ardèche. Cela me donne l'idée d'organiser à la médiathèque des rencontres pour échanger simplement en LSF mais ça....ça sera peut être pour septembre prochain.



Les tables décennales 2013-2022

En 10 ans, pour la commune de Thueyts, ont eu lieu 86 naissances dont 4 dans la commune.

Nous avons célébré 33 mariages et 17 pactes civils de solidarité.

Nous déplorons 398 décès de personnes nées à Thueyts ou habitant Thueyts, dont 87 décès survenus hors de la commune





"Question de Santé"

Les travaux du Comité « Santé Thueyts 2025 » et des professionnels

Comme promis dans l'Athog'lien n° 7 de janvier 2023, le Comité « Santé Thueyts 2025 » rend compte ici de ses travaux.

Le Comité s'est réuni une quinzaine de fois pendant ce trimestre. Il a en particulier travaillé avec les professionnels de santé qui ont décidé de créer une « Équipe de Soins Primaires » (ESP) prévue par l'article L. 1411-11-1 du code de la santé publique.

Ces professionnels, qui se sont réunis plusieurs fois entre eux, ont préparé la partie « santé » du projet tandis que le Comité se penchait sur la partie « administrative, statistique et matérielle ».

Le projet est maintenant finalisé. Il regroupe environ 8 professionnels avec l'espoir que d'autres les rejoindront. Il sera présenté pour validation à l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans les prochaines semaines pour obtenir son label.

L'objectif du projet d'ESP pour les patients est évident : il s'agit de garantir aux habitants de Thueyts mais aussi de Mayres, Barnas et Aстет la meilleure offre de soin possible. Il part du principe que, dès lors que les médecins, pharmaciens, et autres professionnels de santé connaissent parfaitement leur patientèle, la coordination entre les différents intervenants s'améliore, sécurise les prises en charge, permet une mise en place plus performante du suivi des patients.

L'ESP permettra aussi, par un mode d'exercice coordonné plus conforme aux habitudes contemporaines des professionnels de santé, d'attirer des professionnels nouveaux vers la vallée et donc, là encore, de développer la qualité des soins et de répondre au développement de l'anxiété médicale qui se développe dans les communes de la haute vallée depuis que les habitants ont pris conscience du risque de se trouver rapidement dans un « désert médical ».

La création de l'ESP est vivement souhaitée par les professionnels, compte tenu des meilleures conditions d'exercice qu'elle permettra. L'ESP est donc aussi un élément essentiel pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels. Le médecin au cœur du dispositif devenant MSU (maître de stage universitaire), il lui sera possible d'accueillir des stagiaires et ainsi espérer qu'ils restent dans la vallée.

L'obtention du label « ESP » par l'ARS permettra de solliciter, avec plus de chance de succès, des subventions en vue de la mise en place d'un pôle commun de secrétariat du recrutement de professionnels qui souhaiteraient exercer en salariat ou de la construction d'un bâtiment d'exercice commun.

L'implication de professionnels est un atout essentiel pour la réussite du projet et le Comité ne peut que les remercier de leur engagement.

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Quelles sont les actions les plus efficaces qu'un élu peut mettre en œuvre pour satisfaire au mieux les attentes des citoyens de son territoire ?

Certainement de maintenir un lien entre les élus et la population, une écoute attentive. Au quotidien, les élus de la majorité Concordance Thueyts sont au plus proche des habitants, pour les écouter et pour leur expliquer notre politique, nos projets et leurs avancements ; pour évoquer les petits détails de tous les jours.

Il n'y a pas de petit ou grand dossier. Il y a l'intérêt et les attentes de chaque habitant de Thueyts qui doivent être pris en compte et satisfaits dans la mesure du possible. C'est un souci permanent que d'assurer la bonne marche de la ville et le bon fonctionnement des services rendus à la population, trouver les meilleures solutions à chaque problématique. En dernier lieu, la mise en place de la zone de rencontre sur la place du champ de mars permet de répondre à des souhaits divers des habitants : inutile peut-être pour certains, elle répond pourtant à une demande d'autres, nombreux.

L'intérêt général dans une commune, c'est cela !

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

MAI

LUNDI 8

FOIRE AUX FLEURS
ET ARTISANAT

par La Fabrik'

COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE DE 1945

11H place du Champ de Mars

SAMEDI 13

APRÈS-MIDI JEUX
"LES OLYMPIADES"

Par le Conseil Municipal des Jeunes

VENDREDI 26

CINÉMA-RENCONTRE
"LE COURS DE LA VIE"

"Par la maison de l'image"

En présence de l'acteur

Guillaume DOUAT

JUIN

CONCOURS VILLAGE FLEURI

Début Juin - date à préciser

Inscription en Mairie

SAMEDI 3

TRAIL DE LA
CHAUSSÉE DES GÉANTS

par "La chaussée des Géants"

SAMEDI 10

FÊTE DE
L'ÉCOLE PRIVÉE

SAMEDI 17

CINÉMA - GOÛTER
LES GARDIENS DE LA GALAXIE 3
TABLE "MASHUP"

par le Conseil Municipal des Jeunes

MERCREDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

Associations des Commerçants
et Artisans Athogiens

SAMEDI 24

FÊTE DE
L'ÉCOLE PUBLIQUE

JUILLET

VENDREDI 7

CONCERT HARMONIE
D'AUBENAS-VALS

Par la médiathèque du Val d'Ardèche

VENDREDI 14

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
FEU D'ARTIFICE ET BAL

Par la Mairie et l'amicale des Pompiers

SAMEDI 15

CHALLENGE
"EDMOND LABROT"

Concours de boules

Par "La boule lyonnaise"

MARDI 18

INITIATION A LA
BOULE LYONNAISE

Par "La boule lyonnaise"

VENDREDI 21

CONCERT "MF SO JAZZ"

Par la médiathèque du Val d'Ardèche

VENDREDI 28

CONCERT "JADIS MUSIC"

Par la médiathèque du Val d'Ardèche

AOÛT

VEN. 4 - SAM. 5 - DIM 6

GRANDE FÊTE VOTIVE
ET BAL

Par le comité des jeunes Athogiens

LUNDI 7

CONCOURS DE BOULES

Par "L'association Communale
de Chasse Agréée"

JEUDI 10

CONFÉRENCE
"ÊTRE DRUIDE EN 2023"

Par la médiathèque du Val d'Ardèche

VENDREDI 11

CONCERT DE MUSIQUE CELTE
"THE CELTIC LEGEND BAND"

Par la médiathèque du Val d'Ardèche

SAMEDI 12

CHALLENGE DE CHIRÉE

Par l'association Viva'Thueyts

VENDREDI 18

CONCERT "MEMORY BOX"

Par la médiathèque du Val d'Ardèche

SAMEDI 19

CONCOURS DE BOULES
DES SOCIÉTAIRES

Par "La Boule Lyonnaise"

TOUS LES MARDIS DE JUILLET-AOÛT

A PARTIR DE 17H : MARCHÉS DES PRODUCTEURS

21H CINÉMA LA VESPRADE

Programme sur le site de la maison de l'image



ACTUS ET AUTRES ANIMATIONS



sur facebook et



panneaupocket